

GUIDE DE LECTURE pour la Validation des Acquis de l'Expérience du CQP Educateur Mobilité à Vélo

Règles : les personnes qui peuvent justifier d'au moins 600 heures d'expérience professionnelle ou bénévole en lien avec le CQP peuvent déposer une demande de validation des acquis de l'expérience auprès de l'organisme délégataire.

Le candidat ne peut déposer qu'une seule demande pendant la même année civile pour le CQP « éducateur mobilité à vélo ».

Tout ou partie des Unités de compétences du CQP peuvent être obtenus par la voie de la VAE.

Unité de compétences N° 1

ACTIVITES	TÂCHES	COMPETENCES	ELEMENTS A FOURNIR pour la VAE (à titre d'exemple)
Faire connaître les intérêts et les enjeux autour de la mobilité à vélo	Informier et conseiller le public sur les bénéfices de la pratique du vélo comme loisirs et moyen de déplacement Proposer des arguments et des solutions pour limiter les freins à la pratique du vélo	Fournir des arguments convaincants en fonction des problématiques de chacun Présenter les bénéfices de l'utilisation du vélo	Fournir les supports que vous utilisez pour informer le public Présenter des études de cas freinant l'utilisation du vélo et l'argumentaire que vous avez mis en place
Renseigner les publics sur les conditions de mobilité à vélo	Informier les pratiquants sur les aménagements cyclables et la réglementation de la circulation à vélo et l'intermodalité.	Mise en place d'un stand d'informations ou une réunion publique sur les aménagements cyclables et/ou la réglementation et l'intermodalité en direction des usagers (sur le lieu d'activités du candidat)	Présenter des actions que vous avez réalisées ainsi que vos outils de promotion et d'informations
	Conseiller sur le choix d'itinéraires adaptés	Pouvoir proposer des itinéraires sécurisés et adaptés aux besoins spécifiques de chaque usager en utilisant les aménagements cyclables existants	Présenter des itinéraires que vous avez conseillé à des usagers en argumentant sur leurs intérêts
Optimiser l'utilisation du matériel	Choisir un vélo et des équipements adaptés	Connaître les différents types de vélo et équipements, leurs avantages et inconvénients	Présenter des exemples où vous avez conseillé des pratiquants sur le choix et le réglage du vélo et l'équipement.
	Entretien et réglages du matériel	Savoir entretenir et régler vélo et équipements	Présenter la méthodologie que vous utilisez pour l'entretien d'un vélo (fiche...)

Unité de compétences N° 2

Eduquer aux règles de circulation à vélo	Créer des outils de présentation du Code de la route et ses implications pour les cyclistes (droits et obligations)	Adapter vos outils aux articles du code de la route concernant les cyclistes et les adapter à différents types de public	Présenter vos supports pédagogiques (diaporama, vidéo, livrer, flyer...) et expliquer comment vous les utilisez.
	Expliciter la démarche Code de la rue	Connaître l'évolution et l'actualité des démarches Code de la rue	Présenter vos expériences qui ont impliqué des démarches du Code de la rue
Initier puis perfectionner les publics à la mobilité à vélo dans des conditions optimales de sécurité	Mettre en œuvre des situations autour des aménagements cyclables Proposer des situations d'utilisation des voies de circulation	Pouvoir proposer des situations adaptées aux publics sur les différents aménagements Savoir associer à ces situations le partage de la rue avec l'ensemble des usagers pour une bonne cohabitation	Présenter des exemples détaillés de situations que vous avez mis en œuvre Vous préciserez comment vos situations ont pris en compte une bonne cohabitation des différents usagers de la route
	Sensibiliser les pratiquants aux comportements favorables pour une meilleure cohabitation avec les autres usagers de la route		

Unité de compétences N° 3

Projet pédagogique et progression	Prise en compte des publics	Connaître les caractéristiques des différents niveaux des pratiquants et des publics particuliers	<p>Présenter le contexte d'au moins deux séances pédagogiques avec deux publics différents (enfants, adultes), dans un contexte local identifié, dont au moins une en circulation et une avec des primo-débutants, en détaillant: le public, le terrain d'évolution, la réglementation, les objectifs de la séance, la progression pédagogique prévue durant la séance, les critères de réussites et les remédiations prévues et réalisées.</p> <p>Le candidat doit pouvoir situer ces séances dans leur cycle d'apprentissage, en détaillant les objectifs de la structure, les objectifs du cycle proposé, le détail de la progression pédagogique sur au moins 4 séances.</p> <p>Une analyse du cycle d'apprentissage enseigné sera un plus.</p>
	Adapter son intervention en fonction du milieu	Connaître les caractéristiques du terrain d'évolution	
		Savoir reconnaître les zones les plus propices pour l'apprentissage du vélo (zones sécurisées jusqu'au réseau routier)	
	Connaître la réglementation spécifique pour intervenir dans chaque type de structures (établissements scolaires, accueils collectifs de mineurs, clubs...)	Connaître la réglementation de chaque milieu d'intervention et se renseigner auprès des bons interlocuteurs pour vérifier qu'elle n'a pas évolué. S'adresser au(x) responsable(s) de la structure pour détailler le projet, s'informer des réglementations particulières et des autorisations requises le cas échéant.	
	Savoir s'informer sur les objectifs de la structure	Connaître le(s) responsable(s) pour obtenir les objectifs de la structure d'intervention. Connaître les objectifs généraux des différents milieux d'intervention (ACM, école...).	
	Connaître les différentes phases d'une progression pédagogique adaptée au niveau du public		
	Définir les critères d'évaluation des pratiquants pour construire un apprentissage répondant à leurs besoins		
	Construire un programme d'apprentissage du vélo sur plusieurs séances		

Unité de compétences N° 4

Vérifier les conditions de sécurité avant son intervention	Se renseigner sur les conditions de pratique (météo, travaux, évolution du terrain...) et s'adapter	Savoir où et comment se renseigner par rapport au public encadré et au site de pratique utilisé.	Présenter au moins deux séances pédagogiques avec deux publics différents (enfants, adultes), dans un contexte local identifié, dont au moins une en circulation et une avec des primo-débutants, en détaillant : la prise en main, le choix et le réglage du matériel, les situations pédagogiques, vos adaptations et les évaluations.
	Préparer son matériel (vélo, trousse de mécanique, trousse de secours...)	Prévoir des itinéraires de replis, des zones de stationnement et/ou d'attente... Anticiper les incidents et prévoir le matériel nécessaire pour y contrevenir.	
Transmettre les règles de sécurité aux pratiquants	Contrôler les vélos et l'équipement des pratiquants	Repérer les éléments indispensables pour une pratique en sécurité et proposer des remédiations.	
	Enseigner aux cyclistes les règles de base de vérification et d'entretien courant d'un vélo	Expliquer de manière simple une méthode pour vérifier l'état de son vélo. Enseigner les règles d'entretien d'un vélo.	
	Communiquer les règles élémentaires de sécurité et de pratique	Enseigner les règles de sécurité indispensables.	
Evaluer les pratiquants	Evaluer les capacités initiales des pratiquants Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants en fin d'apprentissage	S'assurer des capacités des pratiquants pour réaliser la tâche demandée, ou sinon adapter la tâche au niveau constaté des pratiquants.	
Organiser et animer des situations pédagogiques	Organiser des situations pédagogiques et les faire évoluer	Mettre en place des situations pédagogiques adaptées au besoin du public, et progressives, afin de permettre l'apprentissage.	
	Mettre en place des moyens pour assurer la sécurité (aménagement du milieu, conduite de groupe, maîtrise du vélo, parade...).	Sécuriser les terrains de pratique si besoin. Donner des consignes précises pour une pratique en sécurité. Organiser les situations d'apprentissage pour éviter les incidents.	
	Solliciter les cyclistes, en observant, simulant et en évoluant dans des situations complexes de circulation routière	Permettre progressivement aux pratiquants d'être acteurs de leur apprentissage, jusqu'à des situations réelles de circulation.	
	Apprendre aux cyclistes à anticiper les comportements des autres usagers	Sensibiliser sur les comportements des autres usagers de la route.	

Unité de compétences N° 5

Connaître l'environnement de la mobilité à vélo	Connaître le contexte de son intervention, les acteurs ou partenaires concernés, et la réglementation afférente (Education Nationale, etc.)	Savoir positionner sa structure parmi les acteurs territoriaux de la mobilité à vélo. Connaître et appliquer les réglementations qui s'appliquent aux actions de son intervention et de sa structure. Repérer les partenaires importants favorisant son intervention d'apprentissage de la mobilité à vélo.	Présenter votre place au sein de la structure et du contexte local en détaillant vos actions de mobilité à vélo, notamment : la promotion, la gestion du matériel, l'équipe (...), ainsi qu'un bilan de son action.
	Connaître les acteurs liés aux politiques cyclables (collectivités territoriales, établissements scolaires, entreprises...)		
Participer au développement de la structure	Participer à la conception d'un projet de développement de la pratique du vélo	Comprendre et alimenter un projet pour développer la mobilité à vélo.	
	Participer à la promotion de l'activité de sa structure	Communiquer avec des outils adaptés sur les actions mises en place par la structure, notamment celles qui concernent l'apprentissage de la mobilité à vélo.	
Participer au fonctionnement de la structure	Coordonner une équipe de bénévoles	Réunir et faire travailler ensemble des personnes dans un objectif commun	
	Entretenir un parc de vélos	Vérifier et entretenir des vélos basiques sur les pannes courantes.	
Analyser et présenter le bilan de son activité	Auto-évaluer ses interventions	Prendre du recul pour analyser son action et/ou faire appel à un questionnaire de satisfaction pour évaluer son intervention.	
	Rendre compte des actions menées auprès des responsables	Formaliser les éléments principaux de son action dans un bilan synthétique à l'attention des personnes concernées.	